

3680, rue Jeanne-Mance, bureau 317 Montréal (Québec) H2X 2K5 T (514) 845-0303 / F (514) 845-0304 info@culturemontreal.ca / www.culturemontreal.ca

COMPTE RENDU

TABLE DE CONCERTATION SUR LE PROJET DE LA POLITIQUE CULTURELLE POUR MONTREAL

Rencontre avec les représentants artistiques, culturels et sociaux-culturels des communautés ethnoculturelles

Mercredi 15 octobre 2003, MAI, 3680, rue Jeanne-Mance, Montréal

ORDRE DU JOUR

14h	1. Mot de bienvenue
14h15	2. L'énoncé de politique culturelle
14h30	3. Conjoncture politique montréalaise
14h45	4. Le rapport Bachand
15h15	Pause
15h45	5. Discussion et période de questions
16h30	6. Suivis et points d'information
16h45	7. Levée de la réunion

PRÉSENCES

Artistes et délégués des organismes et associations

- Pablo Altamirano, Groupe conseil Agir Interculturel
- Rodrigo Ardiles, Festival Victor Jara
- Khosro Barahmandi, Festival du patrimoine asiatique
- Hector Andres Brito, Maison de la culture latinoaméricaine
- Georges-Marie Craan, Café Jeunesse multiculturel
- Pasqual Delgado, Conseil interculturel de Montréal
- Honey A. Dresher, Honey A. Dresher Communications
- Yanick Dutelly, Voix et Images du Sud
- Lomomba Emongo, Grenier des Amis des Arts et des lettres (Graal)
- Karla Étienne, Cercle d'expression artistique Nyata Nyata
- Karl Didier Grah, Festival International HipHop 4 ever
- Fadi Harouny, Conseil interculturel de Montréal

- Motaz Kabbani. Bourane
- Elisabeth Khabar Dembil, Carrefour de liaison et d'aide multiethnique (CLAM)
- Georges Konan, Fondation Canadienne pour les Jeunes Noirs
- Sylvie Lachance, Montréal Arts Interculturels (MAI)
- Jocelyne Lavoie, Les journées de la culture
- Janet Lumb, Festival du patrimoine asiatique
- Zab Maboungo, Cercle d'expression artistique Nyata Nyata
- Sergio Martinez, Atelier Latino-américain de Communications
- Sophie-Claude Miller, Centre Inter-Bandes des Jeunes de Montréal
- Mamada Niyogi-Nakra, Kala Bharati, Centre Baratha Natya
- Christian O'Leary, Conseil des arts de Montréal
- Lou Piensa, Terminus 1525
- Danielle Sauvage, Conseil des arts de Montréal
- Alpha Sow, Afrique en mouvements
- Norbert Spitz, Goethe Institut
- Rachael Van Fossen, Black Theatre Workshop
- Rahul Varma, Teesri Duniya Theatre
- Sylvana Villata, Programme de l'interculturalisme, Service du développement culturel, Ville de Montréal
- Shirlette Wint, Afro Canadian contemporary art foundation
- Suheikha Ali Yusuf

Conseil d'administration — Culture Montréal

- Boubacar Bah, Centre de services des Musiques du Monde, membre du conseil d'administration
- David Moss, Opéra de Montréal, membre du conseil d'administration
- Lisa Ndejuru, Chicas Locas, membre du conseil d'administration

<u>Équipe</u> — Culture Montréal

- Ariane Émond, directrice générale
- Eva Quintas, directrice de projets
- Sophie Joli-Cœur, chargée des communications
- Denise Leprohon, adjointe à l'administration et chargée du membership

1. MOT DE BIENVENUE

La directrice générale de Culture Montréal, Ariane Émond, souhaite la bienvenue aux représentants des organismes artistiques, culturels et socioculturels qui ont accepté de participer à cette discussion autour de l'énoncé de politique montréalaise. Les participants sont invités, en premier lieu, à se nommer et à présenter leur organisme ou leur profession.

Ariane Émond situe cette rencontre dans le cadre du cycle de tables rondes initié par Culture Montréal pour sensibiliser et mobiliser les milieux culturels autour du projet de politique montréalaise et du processus de consultation publique.

Elle rappelle le mandat de Culture Montréal, une organisation vouée au développement culturel de la ville et de la région, investie d'un certain nombre de responsabilités, dont celles de concerter les milieux culturels montréalais, de faire les suivis des dossiers sectoriels et généraux reliés au développement culturel montréalais et de fournir aux instances gouvernementales des avis sur les questions relatives au développement de Montréal.

2. L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE CULTURELLE

Eva Quintas, directrice de projets à Culture Montréal, propose, tout d'abord, de donner un aperçu de l'historique, du contexte et du contenu de l'énoncé de politique culturelle.

En vertu de la loi 170 sur l'organisation municipale (Loi LQ 2000, c. 56), la Ville de Montréal est tenue d'élaborer un plan de développement de son territoire qui présente ses objectifs de développement économique, communautaire, social et culturel. L'adoption de ce plan devra suivre un processus de consultation publique et de prise en compte des orientations gouvernementales.

Afin de mettre en œuvre son projet de politique culturelle, et suite aux consensus issus du Sommet de Montréal, la Ville a mis sur pied, en septembre 2002, un groupe-conseil indépendant, avec la nomination d'un président, Raymond Bachand et d'un secrétaire général, Michel Agnaïeff. Il a été complété en décembre 2002 avec la nomination de seize (16) autres membres provenant du milieu culturel montréalais. Le Groupe-conseil a remis son rapport à la Ville de Montréal au mois de juin 2003. Ce document, intitulé « Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle » est soumis, depuis le mois de juillet, à une consultation ciblée auprès des arrondissements, des instances de la Ville et de Culture Montréal.

Le texte de politique sera réécrit cet automne 2003 par les services culturels administratifs. Le processus de consultation publique a été reporté au mois de janvier 2004. Ce processus sera mené par l'Office de la consultation publique, avec trois commissaires, dont un indépendant, choisi selon sa connaissance des enjeux culturels; il se déroulera avec dépôts de mémoires et audiences. Il est prévu que la politique culturelle soit adoptée en juin 2004.

David Moss, directeur général de l'Opéra de Montréal et membre du conseil d'administration de Culture Montréal, a participé aux travaux du Groupe-conseil. Il insiste sur le professionnalisme avec lequel a été mené le processus de consultation, d'idéation, de discussion et de rédaction, en dépit d'un calendrier serré. Le Groupe-conseil, tout au cours de ses rencontres et consultations, a mis de l'avant l'importance d'une telle politique pour le développement d'une métropole comme Montréal et ce, dans un contexte mondial de recentrement des politiques et des actions autour des pôles urbains.

La position de Culture Montréal vise la tenue d'une vraie consultation publique et la rédaction d'un document de qualité qui mette en scène les diverses dynamiques culturelles urbaines, et définisse précisément le rôle de la Ville en matière d'action culturelle. Pour que le processus de consultation soit bien mené et suscite une réelle adhésion, Culture Montréal considère important de rencontrer au préalable les divers milieux artistiques et culturels, afin de dégager des lignes de forces et une vision partagée.

3. CONJONCTURE POLITIQUE MONTRÉALAISE

Le suivi du dossier de la politique montréalaise implique nécessairement le suivi de l'actualité politique municipale et provinciale sur les réorganisations municipales.

Le parti pris de Culture Montréal pour le maintien de l'intégrité de la nouvelle ville, et conséquemment, contre les défusions municipales, va de pair avec la volonté de construire une politique culturelle qui soit inclusive, démocratique, visionnaire et exemplaire. Une réelle politique de développement dont les vecteurs seraient la concertation des milieux culturels, la démocratisation de la culture, la présence de la culture au cœur du développement urbain, social et économique de la ville.

L'organisme arrime, depuis déjà quelques mois, ses préoccupations sur le devenir de la ville à une prise de position et à des actions concrètes, en collaboration avec les porte-parole des secteurs socioéconomiques, culturels, universitaires et politiques. Cela, afin de mettre toutes les chances du côté de la nouvelle ville, porteuse des ambitions et des convictions d'une grande partie de la population.

4. LE RAPPORT BACHAND

Malgré la valeur des principes qu'il met de l'avant, le rapport du Groupe-conseil pose essentiellement deux problèmes. Le premier est de nature politique : tel qu'il est rédigé actuellement, en omettant les quartiers et les arrondissements, de même que tout un pan de l'activité culturelle locale, il suscitera difficilement l'adhésion des élus municipaux.

Le deuxième est d'ordre administratif : les expériences, principalement européennes, montrent que l'implantation d'une politique culturelle qui vient uniquement du haut vers le bas est vouée à l'échec. Le rapport ne prévoit aucun mécanisme permettant la mobilisation permanente des milieux et des citoyens en matière de développement culturel. Et les milieux culturels sont, pour leur part, peu outillés pour se mobiliser de façon régulière sur les enjeux de la ville. Il est important de demander une cohérence dans le développement de la ville, en clarifiant la répartition des pouvoirs centraux et ceux des arrondissements, et en définissant l'action culturelle de la ville au-delà de sa réorganisation politique.

La Ville pour le moment, oscille entre deux visions du développement culturel : d'une part, l'ambition de faire de Montréal une véritable métropole culturelle tournée vers l'international et, d'autre part, une vision démocratique axée sur le citoyen et la qualité de vie. Deux pôles idéologiques qui répondent à des principes et à des logiques différents, tout en étant interreliés.

Une politique culturelle doit présenter une vision et non pas un plan d'action. Cette politique, pour être réaliste, devrait être projetée sur un horizon de trois ans, en articulant les valeurs et les principes moraux de la Ville en matière de développement culturel. Les principes présentés dans le Rapport Bachand sont les suivants : l'accès et la participation de la population à la vie culturelle ; le soutien aux milieux artistiques et culturels ; le cadre de vie et l'aménagement urbain ; le rayonnement international.

Est-ce que ces principes suscitent l'adhésion des milieux ? Y a-t-il lieu de les prioriser ? Quelle devrait être la vision culturelle de la ville dans trois ans ? Quel rôle doit jouer la ville en matière d'intervention culturelle sur son territoire ?

5. DISCUSSION ET QUESTIONS

Remarques générales

Plutôt que de concerner proprement l'énoncé de politique culturelle, les interventions portent, pour la plupart, sur les préoccupations et les revendications des intervenants en matière de reconnaissance professionnelle, de représentativité, d'équité et de visibilité.

On questionne les problématiques de l'insertion des communautés dans la société d'accueil, de même que celles de l'affirmation culturelle, de la reconnaissance et de la légitimisation des artistes, des groupes et des organismes.

Les participants expriment une certaine perplexité à l'égard de la finalité et de l'utilité de la rencontre organisée par Culture Montréal, cette dernière se rajoutant à de nombreuses consultations ayant eu lieu au cours des dernières années autour de la problématique d'insertion et de reconnaissance des communautés ethnoculturelles à Montréal.

Certains intervenants manifestent également leur malaise quant à la catégorisation des artistes et professionnels issus des communautés ethnoculturelles, alors que ces derniers sont, avant tout, des citoyens montréalais pratiquant une discipline artistique.

Problématiques : équité, représentativité, visibilité

La question de la redistribution des ressources financières est au cœur de la problématique vécue par nombre d'artistes et d'organismes. Qui décide de l'allocation des ressources et comment ? On fait remarquer, par exemple, que les artistes issus des communautés ne bénéficient que de 17% des subventions octroyées par le Conseil des arts de Montréal, alors qu'ils représentent 35 % de la population montréalaise. La répartition des ressources ne reflète nullement l'apport des artistes multiculturels à l'innovation et à la création actuelle.

Sylvana Villata, du Service du développement culturel, explique cette situation en partie par un manque de fonds chronique à la Ville comme au Conseil des arts de Montréal en proportion du nombre et de la qualité des projets soumis pour les programmes de subvention. Elle se questionne, par ailleurs, quant au problème de la représentativité des communautés multiculturelles au sein des directions et des conseils d'administration des institutions et organismes privés et publics ; une situation qui ne fait qu'accentuer la sous-représentativité de ces milieux dans la vie culturelle montréalaise.

Le problème de la visibilité des communautés est également lié à un problème d'image et de la projection des cultures dans l'espace public. On mentionne, par exemple, qu'aucun monument commémoratif ne valorise, dans le quartier Côte-des-Neiges, l'apport et la présence des communautés noires, qui pourtant y sont très présentes.

L'exclusion des communautés de la vie culturelle montréalaise et québécoise est liée à une problématique systémique de la société d'accueil à l'égard des nouveaux arrivants, que Zab Maboungou appelle « l'exclusion chaleureuse ».

Si les communautés sont effectivement mal desservies en termes de services et de subventions, il y a lieu de questionner non seulement les organismes subventionneurs, mais aussi les communautés elles-mêmes. Comment les artistes et intervenants culturels veulent intégrer la vie culturelle montréalaise ? Quelle place veulent-ils occuper dans la ville ?

Vision et définition de la culture

Il est important d'adopter une définition élargie et inclusive de la culture qui ne s'en tienne pas à une vision eurocentriste, mais qui englobe la culture populaire et les expressions culturelles des communautés.

Au Québec et à Montréal, nous faisons toujours face à nombre de cloisonnements et de catégorisations en art contemporain, alors que les pratiques actuelles s'inscrivent dans une mouvance internationale de décloisonnement avec des projets interdisciplinaires et interculturels. À ce titre, il est significatif que la coalition Stand Firm, créée à l'initiative du Conseil des Arts du Canada, vise le démarrage et la consolidation des projets et des organismes artistiques « non-européens ». Compte tenu de la forte présence de groupes artistiques issus des communautés et des problématiques récurrentes, il est à noter que le volet québécois et montréalais de Stand Firm se positionne comme la locomotive du projet au Canada.

Plusieurs membres des communautés, et particulièrement les jeunes, ne se reconnaissent pas dans la culture officielle, institutionnelle. Il faut tenir compte les pratiques alternatives et émergentes, qui rejoignent davantage les jeunes dans leur quotidien et leurs valeurs.

Au-delà de toute polémique, ce qui doit être mis de l'avant est la valorisation et la reconnaissance de la diversité culturelle à Montréal. Il importe d'éviter la ghettoïsation, qui entraîne des problèmes d'exclusion et d'injustice, pour travailler main dans la main, en marche vers l'avenir, dans le respect du passé de chacun.

Principes de la politique

« On peut mourir d'un manque de culture »

L'art et la culture sont des outils de développement des personnes, d'intégration sociale, de réactualisation de l'identité. La culture favorise la qualité de vie. À ce titre, il est clair que c'est la vie citoyenne qui doit être au cœur de la politique culturelle.

Dans ce sens, on remet en question une certaine vision internationaliste de Montréal. « L'international, on s'en fout! On est l'international! ».

Le principe de la démocratisation et de la démocratie culturelle est illustré par un questionnement sur l'investissement citoyen des Maisons de la culture. Il est mentionné que ces lieux de diffusion et d'éducation culturelle pourraient s'ouvrir davantage à la population et aux artistes, non pas dans une vision purement gratuite de l'accès aux arts, mais sur la base d'une tarification révisée avec de nouveaux projets de participation et de médiation entre le citoyen et l'artiste.

L'éducation et l'action culturelle auprès des jeunes des communautés ethnoculturelles ont d'ailleurs été identifiées, à plusieurs reprises, comme l'un des enjeux d'importance. La présence de la culture dans les écoles et dans la vie des jeunes des groupes ethnoculturels est une priorité : la culture étant souvent, pour ces derniers, « une bouée de sauvetage pouvant les sauver d'un naufrage identitaire ».

Rôle de la ville

« Sortir des vœux pieux »

Il est essentiel de «changer les façons de faire » à la Ville. Le décloisonnement est un mot d'ordre. La Ville doit « reconnaître ses erreurs » et finalement mettre en place des mécanismes pour intégrer et faire participer les communautés à la vie de la ville, aux processus décisionnels.

On souhaite que la politique culturelle laisse de côté « la réingénierie culturelle » et organisationnelle pour se concentrer sur la reconnaissance de l'apport des différentes cultures à la vitalité culturelle de la cité.

La question de la décentralisation est un enjeu central, au cœur de toute politique urbaine. La centralisation actuelle ne fait que refléter les dialectiques culturelles et creuser le clivage entre le milieu culturel du « centre » et celui des arrondissements.

En favorisant la décentralisation et la délégation de pouvoir et de moyens aux « grass roots organizations » (organismes de terrain), la Ville préviendrait les dérives bureaucratiques et administratives. On demande une cohérence dans le développement de la ville, en clarifiant la répartition des pouvoirs avec les arrondissements.

Suivis

Que peut-on faire ensemble comme lobby commun ? Il importe avant tout de cerner les éléments clé, de cibler les enjeux (par exemple l'accessibilité) et de cibler des quartiers prioritaires. Sylvana Villata soulève l'importance de sensibiliser les élus municipaux. Elle fait remarquer qu'au sein du comité exécutif, seuls Michel Prescott et Helen Fotopulos viennent des anciennes villes. La Ville a peu de moyens et fait face à de nombreuses problématiques. Il faut préciser le niveau d'intervention culturelle où elle peut réellement agir.

Sylvie Lachance, du MAI, précise le rôle et l'action de Culture Montréal. Elle souligne la lourdeur des processus continus de mobilisation et de concertation, mais invite les participants à investir les tribunes publiques et politiques qui leur sont ouvertes et à multiplier les rencontres. Elle indique qu'elle sera heureuse d'accueillir des nouvelles rencontres de ce groupe au café du MAI.

6. POINTS D'INFORMATION

Danielle Sauvage, directrice générale du Conseil des arts de Montréal, profite de l'occasion pour informer les participants sur un colloque autour des arts et de l'interculturalité, que souhaite organiser le CAM en janvier-février 2004. Cette rencontre aura pour objectif de sensibiliser les intervenants des milieux culturels aux réalités et problématiques vécues quotidiennement par les artistes issus des communautés ethnoculturelles. Elle abordera plusieurs réalités évoquées dans le cadre de la rencontre Culture Montréal, et traitera, notamment, des mesures de soutien aux artistes et organismes des communautés, liées aux notions de professionnalisme et de reconnaissance, de même que du développement des publics.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 17h

	Rencontre avec les communautés ethnoculturelles, 15 octobre 2003, p. 8
Compte rendu rédigé par Sophie Joli-Cœur et Eva Qu Culture Montréal, 27 octobre 2003	iintas